

LISTE DES DELIBERATIONS

Etaient présents : 10

M. FRADIN D., Mme GLODT, MME COUDRET, M.GANDEMER Adjoints ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, MM .ALLAIN, MM. COSSET, LYS,
Mme AUDEBERT

Absents excusés : 3

Mme FOUCHÉ, MM.LEROY, DEBLAISE

Secrétaire de séance : Mme FRADIN Véronique

Date de convocation : 28/09/2023

Date d'affichage : 13/10/2023 et de publication : 13/10/2023

LES DELIBERATIONS EXAMINEES ET ADOPTEES

DEL0510231 - **ACHAT MATERIEL DE BUREAU : destructeurs de documents**

DEL0510232 - **DM N°2** Intégration annonce parking école

DEL0510233 - **COMPTABILITE** : a /Régularisation dissolution AFR ST SIMON – b/
Provision pour créances douteuses

DEL0510234 - **COMPTABILITE : Exercice 2022** Virement du BP au BA Lotissement

DEL0510235 – **TRAVAUX ROUTE DU GERZEAU** – Tranche 1

DEL0510236 – **OUTILLAGE** : Achat sécateur à batterie

MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le cinq Octobre, à dix-huit heures quarante-cinq le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 29 Septembre 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, Mme COUDRET, M. GANDEMER Adjoints ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, M. ALLAIN, M. COSSET, M. LYS,
Mme AUDEBERT

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, MM.LEROY, DEBLAISE

Secrétaire de séance : Mme FRADIN Véronique

OBJET : COMPTABILITE : DM N°2

Le Maire indique que la commune a réglé des frais d'annonce concernant l'appel public à la concurrence pour les travaux d'aménagement du parking aux abords de l'école au compte 2033 (442.78 €).

Cette dépense a été constatée en 2022, il convient d'intégrer cette somme aux travaux qui ont débuté en 2023 (compte 21351), par une opération d'ordre budgétaire.

Afin de régulariser, il convient de passer une écriture et apporter une modification au budget 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder aux modifications suivantes sur le budget de l'exercice 2023 :

Section Investissement

Dépenses		Recettes	
Articles (Chap)-Opération	montant	Articles (Chap)-Opération	montant
21351 (041) Bâtiments publics	442.78	2033 (041) Frais d'insertion	442.78
	442.78		442.78

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique




La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa publication.

MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt- trois, le cinq Octobre, à dix-huit heures quarante-cinq le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 29 Septembre 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, Mme COUDRET, M. GANDEMER Adjoints ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, M. ALLAIN, M. COSSET, M. LYS,
Mme AUDEBERT

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, MM.LEROY, DEBLAISE

Secrétaire de séance : Mme FRADIN Véronique

OBJET : COMPTABILITE

Régularisation dissolution AFR ST SIMON

L'examen du compte d'actif (compte 266) fait apparaître une somme ancienne d'un faible montant et qui n'a pas lieu d'être.

Un apurement est donc nécessaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le comptable à procéder à la régularisation par opération d'ordre non budgétaire

En créditant le compte 266 (n° inventaire 604) de 0.02 € et en débitant le compte 1068 de 0.02 €

Provisions pour créances douteuses

Le Maire informe le conseil municipal que l'état des restes à recouvrer mentionne un montant de créances de 2021 de 179.38 €.

Il propose de les provisionner à hauteur de 25 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Après en avoir délibéré,

DECIDE de constituer une provision pour créances douteuses à hauteur de 25 % des restes à recouvrer de de 2021 soit un montant de 44.85 €

AUTORISE la réalisation d'un mandat au compte 6817 pour un montant de 44.85 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa publication.

MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt- trois, le cinq Octobre, à dix-huit heures quarante-cinq le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 29 Septembre 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, Mme COUDRET, M. GANDEMER Adjoints ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, M. ALLAIN, M. COSSET, M. LYS,
Mme AUDEBERT

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, MM.LEROY, DEBLAISE

Secrétaire de séance : Mme FRADIN Véronique

OBJET :

COMPTABILITE : Exercice 2022

Le Service de Gestion Comptable de ROYAN rappelle qu'un titre de recettes de 43 000 € a été émis sur le budget 41103 – Lotissement des Moulins.

Celui-ci a été alimenté par un versement (dépense) du Budget principal.

Bien que ces montants étaient inscrits au budget, il est nécessaire de fournir une délibération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

ACTE le versement de 43 000 € du Budget principal -41100 vers le budget annexe Lotissement des Moulins-41103 permettant de régler des travaux avant la vente de terrains

PRECISE que le remboursement de cette avance se réalisera à la fin de l'opération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa publication.

MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le cinq Octobre, à dix-huit heures quarante-cinq le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 29 Septembre 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, Mme COUDRET, M. GANDEMER Adjoints ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, M. ALLAIN, M. COSSET, M. LYS,
Mme AUDEBERT

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, M.M.LEROY, DEBLAISE

Secrétaire de séance : Mme FRADIN Véronique

OBJET : TRAVAUX ROUTE DU GERZEAU : Tranche 1

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que notre opération « aménagement de la Route du Gerzeau – Tranche 1, n'a pas été retenue lors de la programmation initiale de la DETR (montant espéré 36 474 €).

Il a été attribué une subvention de 25 000 € au titre des amendes de police.

Le Maire demande au Conseil Municipal de se positionner.

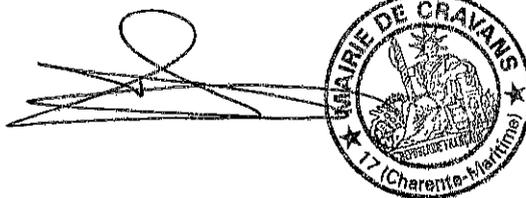
Même si les travaux ne peuvent être faits cette année, le Conseil Municipal demande de lancer la procédure d'appel d'offres.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa publication.

MAIRIE DE CRAVANS
Place Michel ALLAIN
17260 CRAVANS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le cinq Octobre, à dix-huit heures quarante-cinq le Conseil Municipal de CRAVANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M.FRADIN Dominique, Maire.

Date de convocation : 29 Septembre 2023

Nombre de conseillers :

En Exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

Présents : M. FRADIN D., Mme GLODT, Mme COUDRET, M. GANDEMER Adjoint ;
M.HANOUILLE, Mme FRADIN Véronique, M. ALLAIN, M. COSSET, M. LYS,
Mme AUDEBERT

Absents excusés : Mme FOUCHÉ, MM.LEROY, DEBLAISE

Secrétaire de séance : Mme FRADIN Véronique

OBJET : OUTILLAGE

Lors de l'élaboration du budget, il avait été évoqué l'achat d'un sécateur à batterie.

Le Maire présente plusieurs devis et présente les caractéristiques.

Le conseil municipal

DECIDE d'acquérir un sécateur à batterie C45 de chez Pellenc pour un montant HT de 1 323.00 €
soit 1 587.60 € TTC

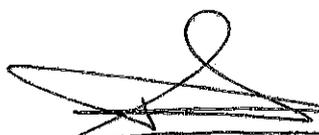
Cette acquisition sera réglée sur le compte 21578.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Maire,

M. FRADIN Dominique



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Poitiers dans les deux mois à compter de sa publication.